



Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
29/04/2021

Dossier complet le :  
29/04/2021

N° d'enregistrement :  
DRIEAT-UDSI-008-2021

#### 1. Intitulé du projet

Construction d'un entrepôt logistique de 3 cellules avec bureaux d'accompagnement sur la commune de Saint-Germain-Lès-Arpajon

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAINT GERMAIN INDUSTRIE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jérôme Joseph DE SEGOGNE, Gérant

RCS / SIRET

4 2 8 6 4 2 8 6 2

Forme juridique SARL à capital variable

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°1	b) Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement (rubriques 1510-2)
Rubrique n° 39	a) Surface de plancher de 14 986 m <sup>2</sup> sur un terrain d'assiette de 32 536 m <sup>2</sup> .

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de construction d'une plate-forme logistique avec dépôt d'un permis de construire pour un bâtiment dont la surface maximale est de 14 986 m<sup>2</sup>.

Le terrain est nu, sans construction, il est situé en zone industrielle.

Le projet prévoit la réalisation de 3 cellules de stockage totalisant 14 078 m<sup>2</sup>, et de 908 m<sup>2</sup> de bureaux et des locaux techniques associés.

La construction du bâtiment s'accompagnera de l'aménagement des voiries, de bassins de rétention (eaux d'incendie et gestion des eaux pluviales), aires de manœuvre et espaces paysagers sur le terrain.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Ce projet a pour objectif de développer sur ce terrain une plate-forme logistique conforme aux nouvelles normes intégrant 14078 m<sup>2</sup> de surface de stockage.

Le projet est conforme (sans demande de dérogation) aux prescriptions applicables aux entrepôts soumis à la rubrique 1510.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux s'échelonnent en une seule phase sur une durée allant de 12 à 15 mois et seront réalisés par des entreprises spécialisées dans ce type de construction.

Les procédés constructifs généraux pour l'entrepôt (structure principale, murs coupe-feu, ossature secondaire, couvertures, façades, menuiseries, portes, etc) seront de type courants et essentiellement préfabriqués en usine avant d'être livrés et posés sur le site.

Les bureaux et locaux annexes seront réalisés en structures traditionnelles (béton ou métal) et intégreront les obligations réglementaires sur leur stabilité au feu et sur la réglementation thermique.

Les travaux de VRD et génie civil (infrastructure) seront eux aussi de type courants.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le bâtiment sera utilisé comme entrepôt de stockage, les produits seront stockés en racks ou en masse. Des zones de quais permettront de réceptionner/expédier les produits.

La gamme des marchandises stockées est ciblée sur les produits manufacturés de l'industrie ou de la grande distribution.

Le projet prévoit la création de voiries intégrant 19 zones de mise à quai et 75 places de stationnement VL

Un trafic estimé d'environ 80 poids lourds par jour et 100 véhicules légers sera généré par la plate-forme .

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- permis de construire,
- enregistrement au regard de la réglementation ICPE.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher :	14 986 m <sup>2</sup>
Surface du terrain :	32 536 m <sup>2</sup>
Surface d'espaces verts :	8 160 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route des Loges  
91180 Saint Germain-Lès-Arpajon

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 17' 16" E Lat. 48 ° 35' 03" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se situe en zone industrielle, les ZNIEFF les plus proches sont : 3 km au sud : la ZNIEFF de type 1 "Bois de Bateau, Bois des gras et prairies associées" 3,5 km à l'ouest la ZNIEFF de type 2 "Vallée de l'Orge de Dourdan à Arpajon et ses affluents"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet se situe en zone industrielle, les premières zones couvertes par un arrêté de biotope sont situées à plus de 7km au sud est du site : - les Marais de Fontenay-le-Vicomte - le grand Marais
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement, approuvé par arrêté 2019-DDT-SE-342 du 24 sept 2019, concernant les grandes infrastructures routières (le site en projet n'est pas concerné)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune comporte une bâtiment historique inscrit. Il s'agit de l'église Saint-Germain. D'autre parc, le parc de Chanteloup, au sein duquel se trouve le château de Chanteloup, est un site pittoresque inscrit.  Le projet est éloigné de plus de 2 km de ces sites inscrits
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le terrain comporte deux petites zones humides classées "probable" (carte des ZH du SAGE Orge Yvette) Il n'y a pas de ZH avérées sur le terrain

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	plan de prévention des risques d'inondation des cours d'eau de l'Orge et de la Sallemouille, approuvé le 16 juin 2017 par arrêté inter-préfectoral n° 2017-DDT-SE 436  Le projet ne se situe pas en zone à risque
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas référencé dans les bases de données BASIAS (Banque de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service) et BASOL recensant les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'ARS Ile de France, le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de prélèvements directs dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du projet se fera par le réseau public d'alimentation en eau potable (consommation sanitaire uniquement). entre 80 et 100 employés sont attendus sur site.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif est de travailler en autonomie sur le site avec déblais/remblais pour ne rien évacuer du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif est de travailler en autonomie sur le site avec déblais/remblais pour ne rien évacuer du site.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet se situe sur une parcelle BA045 de terrain nu en friche encadré par d'autres sites industriels, ce terrain a été nettoyé et débarrassé de nombreux détritux car longtemps occupé par les gens du voyage. La surface foncière est cependant plus importante et comporte coté ouest une parcelle BA044 classée ZNA qui n'est pas impactée par le projet. Une attention particulière sera portée dans la phase démolition, construction afin de limiter les nuisances sur les zones naturelles situées à proximité de l'emprise du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire de la commune de SAINT GERMAIN LES ARPAJON n'est pas couvert par un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de saint germain les Arpajon est concernée par le plan de prévention des risques d'inondation des cours d'eau de l'Orge et de la Sallemouille, approuvé le 16 juin 2017 par arrêté inter-préfectoral n° 2017-DDT-SE 436  Le projet ne se situe pas en zone à risque
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de logistique n'est pas susceptible de générer des risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site va générer un flux de poids-lourds pour son activité de logistique estimé à environ 80 PL/jour. Le trafic des véhicules légers est estimé à 100 VL/jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit sera lié au trafic des camions. Le bruit en phase chantier sera limité à quelques engins de travaux.  Le site est situé en zone industrielle, les habitations les plus proches sont situées au nord et à l'ouest à plus de 1 km. La desserte du site implanté route des Loges se fait par la D19 permettant de rejoindre rapidement la N104.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Émissions lumineuses uniquement dues aux éclairages extérieurs des axes de circulation nécessaires et des zones de quais pour garantir la sécurité des employés (éclairage dirigé vers le sol).</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets de gaz de combustion de la chaudière gaz . La chaufferie sera entretenue conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Rejets de gaz d'échappement liés au trafic de véhicules.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets des eaux usées dans le réseau public d'assainissement.</p> <p>Les eaux pluviales seront autant que possible traitées en infiltration selon les conclusions de l'étude hydrogéologique.</p> <p>Les eaux pluviales de voiries seront traitées préalablement par séparateur d'hydrocarbures.</p> <p>En cas d'incendie sur le site, une vanne de coupure permettra de mettre en rétention le site via un bassin étanche.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'eaux industrielles sur le site. Le projet engendrera juste le rejet des eaux vannes et des eaux issues du lavage des sols.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux, principalement des déchets d'emballages (cartons, bois, plastiques ...) qui seront triés pour recyclage / revalorisation.</p> <p>L'entrepôt projeté n'est pas prévu pour stocker des produits dangereux.</p>

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Ce projet permet de réhabiliter un terrain à l'abandon qui comportait de nombreux déchets liés à la présence des gens du voyage.

Sa localisation en partie sud de la ZI permet une desserte rapide via la rocade D19. Ainsi, les effets de la future plate-forme en termes de bruit et émissions seront faibles par rapport à cette voie routière à fort trafic.

le site est par ailleurs éloigné de plus de 1 km des premières zones d'habitation

En ce qui concerne les autres thématiques :

- les déchets générés seront triés et évacués vers les filières adaptées ;
- l'ensemble des eaux susceptibles d'être polluées seront traitées ou récupérées (eau incendie) ;
- les rejets atmosphériques seront limités, la chaudière mise en place fera l'objet de contrôles périodiques ;
- les activités ne généreront pas d'impact sur le sol ;
- un soin particulier est apporté à l'intégration dans le paysage et la végétalisation des abords.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



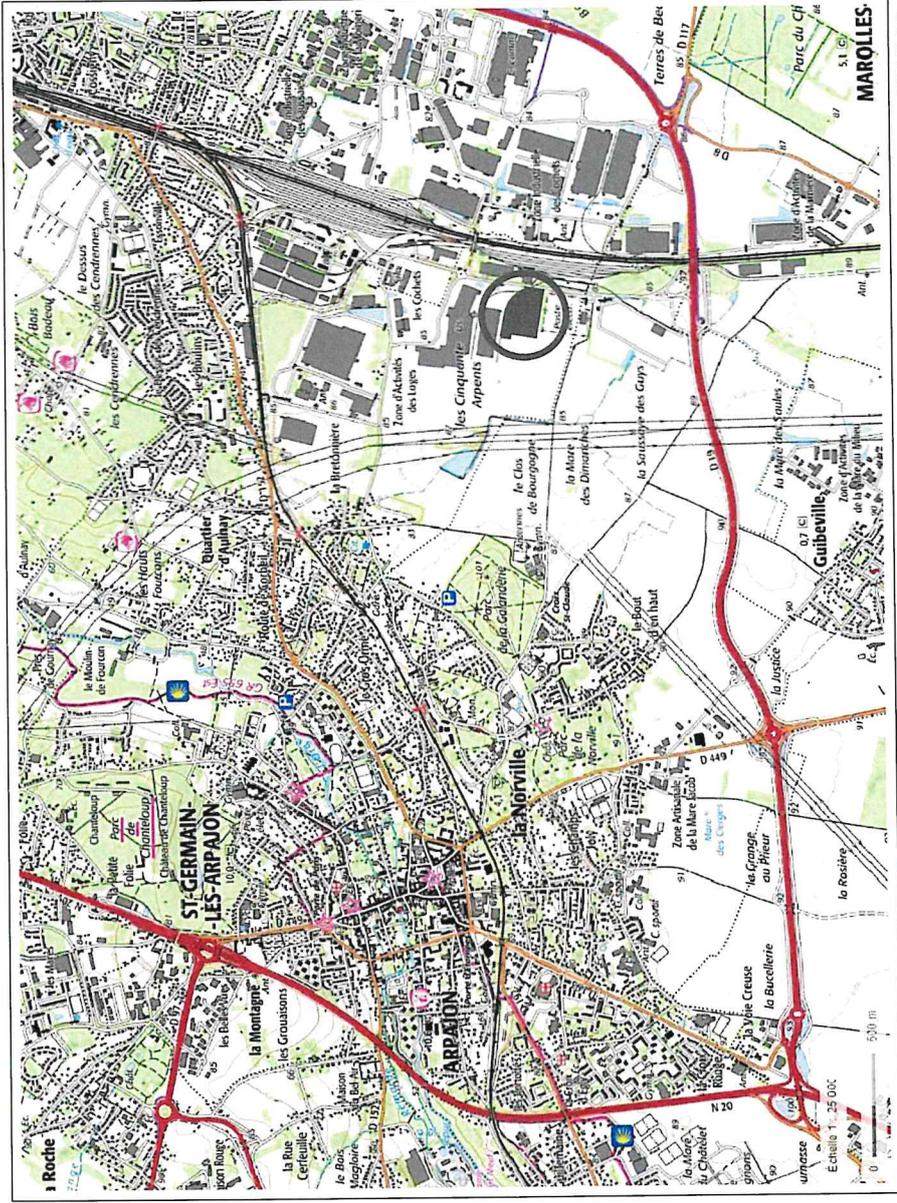
Fait à Paris

le. 28/04/2021

Signature







e: 1/25000e

**ST-GERMAIN INDUSTRIE**  
 39, avenue George V  
 75008 PARIS



**PAUL MAYLA ARCHITECTURE**  
 & Associés sari.  
 4 Rue Rouget de Lisle - 92240 Malakoff  
 TEL : 01 46 56 36 21  
 @ : p.mayla@mayla-archi.fr

**DOSSIER CAS PAR CAS**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**CONSTRUCTION D' UN ENTREPOT LOGISTIQUE ET DE BUREAUX LIES**

Route des Loges - COMMUNE DE ST-GERMAIN les Arpajon (91180)

**02**

CHAFFRE: 2021    DATE: 28/04/2021    ECH: 1/25000    N° de plan:

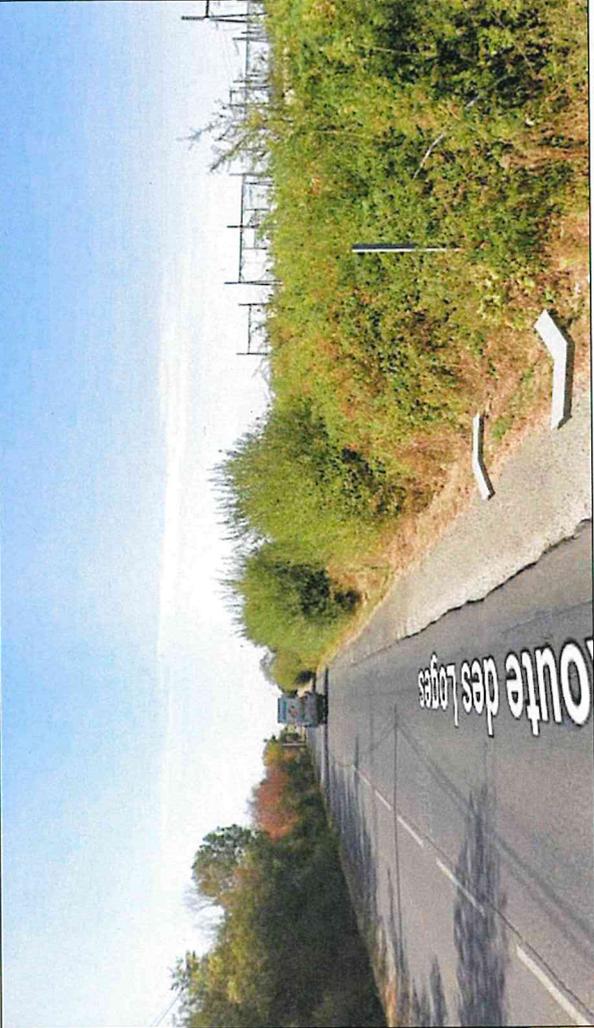
**PLAN DE SITUATION**

Ces documents sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de Permis de Construire. Ce ne sont pas des documents d'exécution et ne peuvent pas être utilisés comme plans d'exécution.

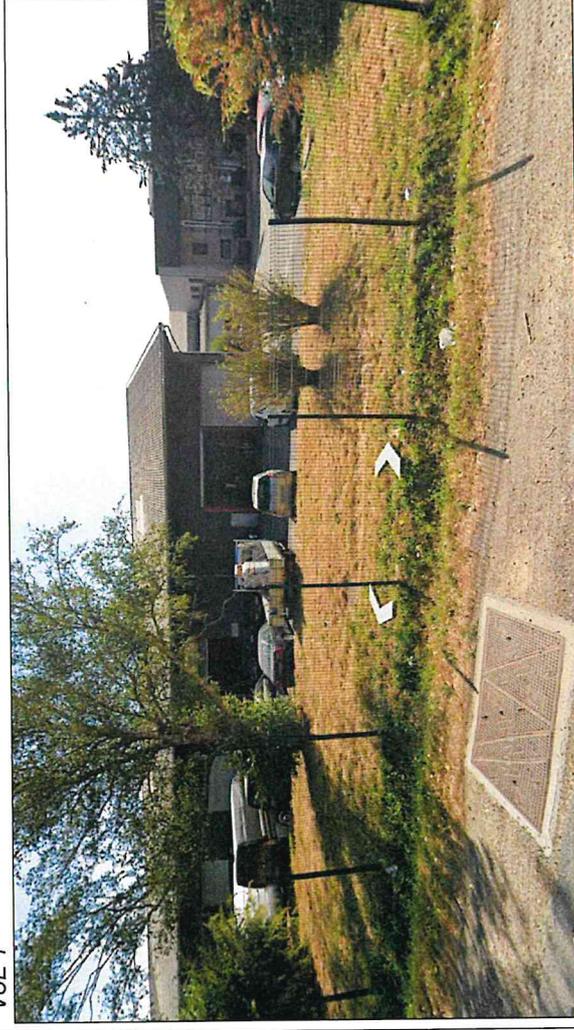




VUE 1



VUE 2



VUE 3



<p><b>ST-GERMAIN INDUSTRIE</b> 39, avenue George V 75008 PARIS</p>		<p><b>PAUL MAYLA ARCHITECTURE &amp; Associés sarl.</b> 4 Rue Rouget de Lisle - 92240 Malakoff TEL : 01 46 56 36 21 @: p.mayla@mayla-archi.fr</p>	
<p>MAITRE D'OUVRAGE :</p>		<p>MAITRE D'OEUVRE :</p>	
<p><b>DOSSIER CAS PAR CAS</b></p>		<p><b>DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b></p>	
<p><b>CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE ET DE BUREAUX LIES</b> Route des Loges - COMMUNE DE ST-GERMAIN les Arpajon (91180)</p>		<p><b>03</b></p>	
<p>AFFAIRE: 2021</p>		<p>DATE: 28/04/2021</p>	
<p>ECH : HE</p>		<p>N° de plan:</p>	
<p>Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement proche</p>			
<p><small>Ces documents sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives et ne peuvent pas être utilisés comme plans d'exécution.</small></p>			





La Norville

LE BOUT  
D'EN HAUT

MAITRE D'OUVRAGE :

**ST-GERMAIN INDUSTRIE**  
39, avenue George V  
75008 PARIS

MAITRE D'OEUVRE :



**PAUL MAYLA ARCHITECTURE**  
& Associés s.a.r.l.  
4 Rue Rouget de Lisle - 92240 Malakoff  
TEL : 01 46 56 36 21  
@ : p.mayla@mayla-archi.fr

**DOSSIER CAS PAR CAS**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**CONSTRUCTION D' UN ENTREPOT  
LOGISTIQUE ET DE BUREAUX LIES**

Route des Loges - COMMUNE DE ST-GERMAIN les Arpajon (91180)

AFFAIRE: 2021

DATE: 28/04/2021

ECH1/10 000e N° de plan:

**03bis**

Photographie permettant de  
situer le terrain dans  
son environnement lointain

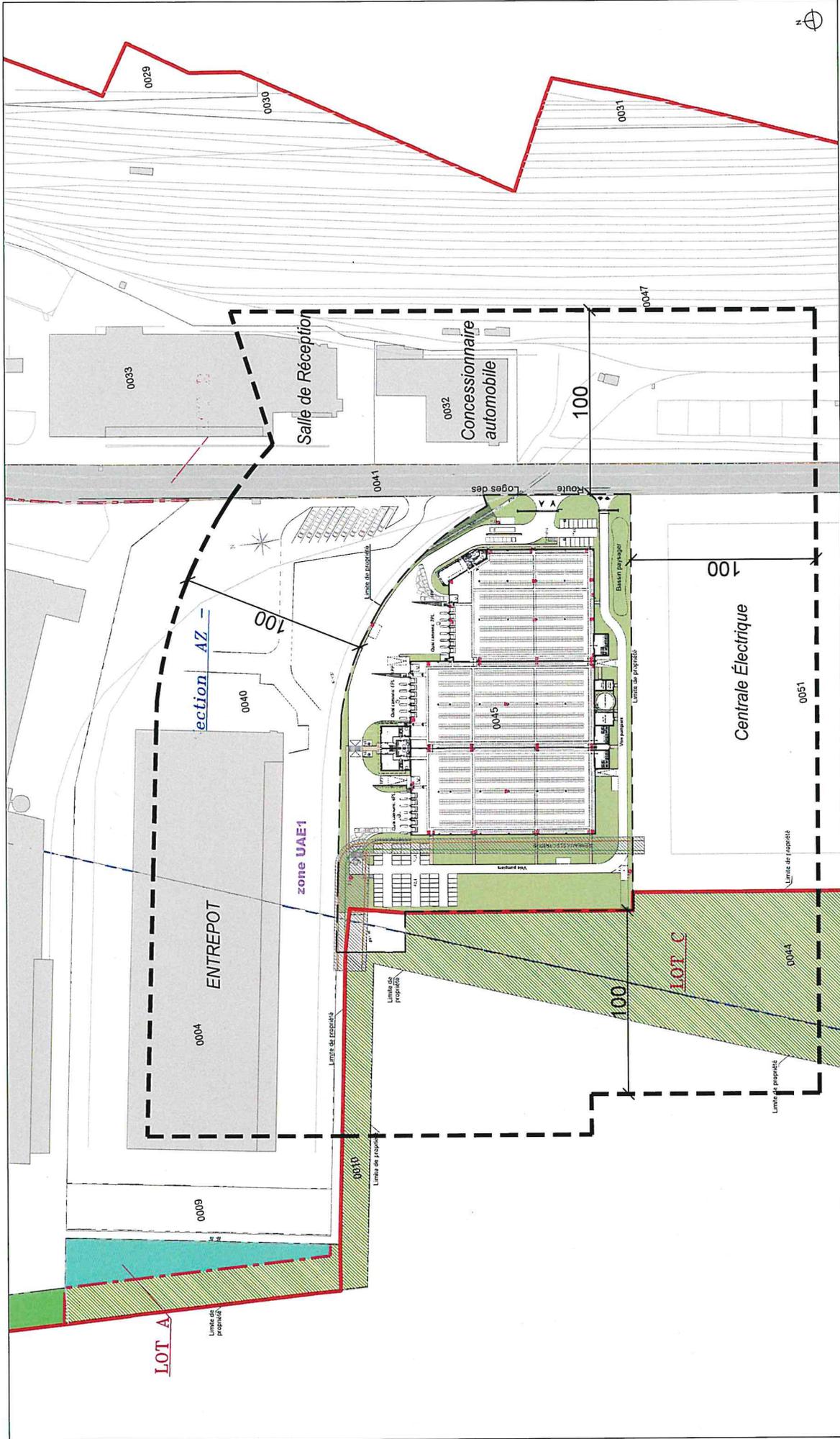
Ces documents sont exclusivement destinés à l'obtention des  
autorisations administratives de construction et ne peuvent pas être  
utilisés comme plans d'exécution.





<p>MAITRE D'OUVRAGE :</p> <p><b>ST-GERMAIN INDUSTRIE</b> 39, avenue George V 75008 PARIS</p>	<p>MAITRE D'OEUVRE :</p> <p><b>PAUL MAYLA ARCHITECTURE &amp; Associés sarl.</b> 4 Rue Rouget de Lisle - 92240 Malakoff TEL : 01 46 56 36 21 @: p.mayla@mayla-archi.fr</p>	<p>DOSSIER CAS PAR CAS</p>
<p>DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE</p>	<p>04</p>	<p>PLAN MASSE DU PROJET</p>
<p>CONSTRUCTION D' UN ENTREPOT LOGISTIQUE ET DE BUREAUX LIES</p>	<p>Route des Loges - COMMUNE DE ST-GERMAIN les Arpajon (91180)</p>	<p>CONSTRUCTION D' UN ENTREPOT LOGISTIQUE ET DE BUREAUX LIES</p>
<p>AFFAIRE: 2021</p>	<p>DATE: 28/04/2021</p>	<p>N° de plan: ECH :1/1000e</p>
<p>Ces documents sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de Permis de Construire. Ce ne sont pas des documents d'exécution et ne peuvent pas être utilisés comme plans d'exécution.</p>		





<b>ST-GERMAIN INDUSTRIE</b> 39, avenue George V 75008 PARIS	MAITRE D'OEUVRE :  <b>PAUL MAYLA ARCHITECTURE</b> & Associés sarl. 4 Rue Rouget de Lisle - 92240 Malakoff TEL : 01 46 56 36 21 @: p.mayla@mayla-archi.fr	<b>DOSSIER CAS PAR CAS</b>	<b>DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>	<b>PLAN DE MASSE</b> <b>AVEC LES ABORDS A 100 m</b>
	<b>MAITRE D'OUVRAGE :</b>	<b>CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE ET DE BUREAUX LIES</b> Route des Loges - COMMUNE DE ST-GERMAIN les Arpajon (91180)	<b>05</b>	Ces documents sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives de Permis de Construire. Ce ne sont pas des documents d'œuvre et ne peuvent pas être utilisés comme plans d'exécution.
	<b>DATE:</b> 28/04/2021	<b>DATE:</b> 28/04/2021	<b>ECH:</b> 1/2000e	<b>N° de plan:</b>

